

Septembre 2014

# POUGNY


[www.pougny01.com](http://www.pougny01.com)

## INFORMATIONS

### MAIRIE DE POUAGNY

46 rue de la mairie  
01550 POUAGNY  
Tél : +33 4 50 56 78 77

email :

[mairie@pougny01.com](mailto:mairie@pougny01.com)  
<http://www.pougny01.com>

### Horaires d'ouverture :

Lundi 08H00 à 12H00  
et de 13H30 à 17H30  
Mercredi 08H00 à 12H00

**Lundi soir** permanence  
du maire de 17H00 à 19H00



### 1<sup>er</sup> MARCHÉ DE NOËL

**Dimanche 07 décembre**  
**de 10H00 à 16H30**

Pour notre premier marché de Noël, nous sommes à la recherche d'artisans (commerçants ou non ayant un lien avec Noël). Nous aurions également besoin de toutes les décorations de Noël qui ne vous serviraient plus. Si vous avez des idées, si vous souhaitez nous aider ou pour contribuer, merci de nous contacter au :

**06 31 58 31 17**  
**ou au 04 50 56 43 81**  
**Jeunesse de Pougny**

### Editorial

Comme les années précédentes, c'est la rentrée. Rien de bien nouveau me direz-vous, si ce n'est que cette rentrée est, avant tout, scolaire.

Nous pouvons, d'ores et déjà, tirer un premier bilan de l'année écoulée avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cet important travail de mise en place mené avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme par nos services doit permettre de faire vivre un rythme nouveau au bénéfice de nos enfants. Il est le fruit de concertations multiples avec le monde éducatif et associatif. Nous en découvrons les effets tout au long de l'année, et restons vigilants dans nos évaluations et évolutions certainement nécessaires.

Vous m'avez souvent entendu dire qu'il y avait encore beaucoup à faire ! Et que tout n'est pas parfait ! Je confirme ! C'est donc avec détermination que notre équipe au conseil municipal s'attelle à continuer de conduire l'ensemble des travaux engagés, porter les dossiers importants, réfléchir sur des projets annoncés, tout un programme essentiel pour le devenir de notre collectivité, de notre village. « Réfléchir sur des projets annoncés », oui, car la situation économique est, on le sait, difficile : baisse significative des dotations de l'État vers les communes, coût lié à la réforme des rythmes scolaires dont l'impact financier global n'est pas encore connu, ceci nous obligera à devoir effectuer des choix afin de permettre une maîtrise de la fiscalité des ménages.

Nous avons, malgré tout, entrepris quelques travaux nécessaires tels que le curage des fossés, la peinture au sol rue de la Mairie et à l'école, l'entretien des bâtiments communaux et avons programmé des travaux, certains à court terme, comme l'assainissement du bâtiment de la fruitière. Nous avons obtenu le permis d'aménagement de l'ancien local pompier pour la modification en salle de réunion pour accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) en adéquation avec la loi actuelle et la création d'un hangar en extension pour le service voirie.

Quelques derniers mots pour vous souhaiter une bonne rentrée à toutes et à tous.



Bien cordialement

Jean-Louis DURIEZ

Comme nous l'avons mentionné dans le numéro de juin, deux projets de loi sont en cours de débat au Parlement pour réformer l'organisation territoriale de la France. Il s'agit là d'une réforme fondamentale, qui changerait profondément le profil de notre pays dans les années à venir et la place qu'y joueront les communes et les départements... en d'autres termes, la solidarité entre territoires, la proximité, et le lien social au sein de notre village.

## Un petit rappel :

La France est une République décentralisée. Certains pouvoirs ont été transférés de l'État vers les collectivités territoriales, des personnes morales de droit public distinctes de lui.

La commune est une collectivité territoriale.

Il en existe trois niveaux d'après la Constitution de 1958 :



Il est à la mode de parler de « mille-feuilles territorial », **mais il n'existe en fait fait que trois « feuilles »** (sans compter les Métropoles, qui viennent de s'y ajouter) : **la commune, le département et la région.**

Les structures intercommunales, par exemple, ne sont que des « groupes de travail » entre communes. Elles n'ont pas le rang de collectivités territoriales.

Ces collectivités ont des échanges entre elles. Le département apporte une aide technique et financière aux communes, en particulier dans les zones rurales, pour ce qui touche à leur ingénierie (aménagement, habitat, voirie), et surtout à leurs investissements (chemins communaux, bâtiments publics, acquisition de matériels,...)

### La commune, c'est l'échelon le plus proche des citoyens :

- Vous connaissez votre maire et l'équipe municipale.
- Vous avez la possibilité de les rencontrer, de leur poser des questions...
- L'élu local est joignable facilement.

### Le maire, qui est élu par le conseil municipal, a une « double-casquette » :

- Il représente l'État dans la commune (compétences en matière d'état civil et de police administrative).
- Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal.

Le conseil municipal et le maire agissent au service de l'intérêt général. Ils ont beaucoup de responsabilités et essaient d'améliorer la vie des habitants dans les domaines qui sont de leur compétence.



La commune bénéficie d'une clause de compétence générale : elle peut intervenir dans tout domaine dès lors que l'intérêt de son territoire peut être invoqué.

Dans les communes « rurales » (c'est-à-dire de moins de 3 500 habitants), le maire doit être polyvalent. Par exemple :

- Il est mobilisable 24h/24h pour toutes sortes de tâches
- Il est appelé en cas d'accidents, d'urgences, de pannes,
- Il est sollicité pour régler les conflits,
- Il a un rôle pivot en termes de lien social,

Ses actions favorisent les échanges et le sentiment d'appartenance à sa localité (basé notamment sur l'entretien et la valorisation du patrimoine, l'animation par des temps collectifs, le soutien intergénérationnel, etc...)

Très sollicité, souvent « au four et au moulin », il est animé par une volonté de servir l'intérêt collectif.

Pourtant la tâche est difficile :

- la commune rurale n'ayant pas de grands moyens financiers, son personnel administratif est réduit.
- Le Conseil Municipal est quasi bénévole.



**La Commune de Pougny recherche un Animateur H/F cantine, périscolaire et mercredis loisirs polyvalent.**

**Missions :**

- Animer des groupes d'enfants.
- Assurer l'encadrement et la surveillance des enfants lors des repas, le service à table, aider les plus jeunes à prendre leur repas si nécessaire.
- Assurer l'entretien ménager, nettoyage...

**Profil :**

- BAFA (ou stagiaire BAFA) ou diplôme professionnel de l'animation (CAP petite enfance...).
- Expérience avec les enfants exigée.

**Contrat :**

- Fonctionnaire ou non titulaire de droit public (CDD – possibilité évolution)
- ½ Temps annualisé
- Congés pendant les vacances scolaires

Envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) par mail à [mairie@pougny01.com](mailto:mairie@pougny01.com) avant le 31 octobre 2014.

**Renseignements complémentaires au : 04 50 56 78 77**

## Interview à l'école du 4 septembre 2014

La directrice, Mme Deligne, est satisfaite de la rentrée qui s'est bien passée. L'école compte en ce moment 72 élèves provenant de 51 familles. Les enfants sont répartis en 3 classes de 21, 25 et 26 élèves.

Nous avons fait connaissance avec la nouvelle maîtresse, Mme Pauline Bahin, chargée des CP et CE1. Elle a à son actif 5 années d'expérience à Sauvigny puis Hauteville et Bellegarde. Toutes se félicitent de l'agrément des conditions de travail dans cette jolie école, propre et claire.

Portail : pour l'instant, il est ouvert le matin à 7h par le personnel du périscolaire et doit être fermé vers 19 heures.

Comme annoncé dans notre numéro de juin nous continuons la publication des travaux réalisés par les élèves de CE2-CM1-CM2 qui ont eu la chance de participer à des animations de sensibilisation aux enjeux énergétiques menées par Hélianthe.

En effet, un animateur de ce groupe s'est déplacé deux fois en classe pour pouvoir faire découvrir aux élèves la maîtrise des énergies, les différentes formes de pollution mais encore la maison "éconologique". Les élèves ont été ravis de bénéficier de ces activités ludiques et participatives qui leur ont permis de découvrir et retenir beaucoup de notions de ce domaine scientifique.

Voici les derniers articles :

### Devenez plus écolo !

Pour être et rester écolo, voici les bons gestes à retenir :

- Il faut éteindre la lumière en sortant d'une pièce.
- Il faut jeter les déchets dans les bonnes poubelles.
- Il ne faut pas laisser couler l'eau du robinet ou de la douche.
- Il ne faut pas laisser des objets électriques allumés inutilement.
- Si on habite près de l'école ou du travail on peut y aller à pied ou en vélo.
- En course, on achète de préférence les fruits ou les légumes de saison.



Lucie et Morgane

### L'eau en danger !

Voici de bons gestes pour préserver l'eau de notre planète:

- Pour arroser son jardin, il faut utiliser de préférence l'eau de pluie.
- Quand on se brosse les dents, il vaut mieux prendre un verre d'eau et couper l'eau.

L'eau est si importante pour notre vie, alors préservons-la !

Petite info : Si la terre dépasse 21°, nous aurons plus de risque de mourir.



Emma, Cassandre et Kahoutar

**La balade commence à 18H, dure généralement 1 heure et doit se faire à pied.** Des images thermiques sont réalisées sur les bâtiments des personnes qui se sont déplacées. On peut aussi traiter quelques bâtiments communaux. Tous les participants se rendent ensuite dans la salle prévue pour une information et des conseils personnalisés par le conseiller en énergie d'Hélianthe, sur la base des images réalisées.

**Dates prévues :**

- 05/11/14 à Vesancy ;
- 06/11/14 à Pougny ;
- 19/11/14 à Chézery-Forens ;
- 20/11/14 à Chevry ;
- 02/12/14 à Ornex ;
- 03/12/14 à Thoiry ;
- 17/12/14 à Farges ;
- 18/12/14 à Divonne-les-Bains.

**Thermo Kit :**

Faites vous-même vos mesures de consommations d'énergie et de qualité de l'air avec du matériel pro ! Empruntez le Thermo'Kit : une mallette de mesures avec 15 instruments différents. Certains gaspillages d'énergies sautent aux yeux comme une veille allumée ou des éclairages permanents. D'autres sont moins perceptibles et parfois invisibles...à l'œil nu. Afin de débusquer les déperditions d'énergies et d'eau, Hélianthe a conçu le Thermo'Kit : une mallette comprenant différents appareils de mesures pour faire un état des lieux complet du bâti.

**Le Thermo'Kit "Energie" :**

Une caméra thermique qui enregistre les différents rayonnements infrarouges émis et qui varie en fonction de leur température. Elle est utile pour détecter toutes les déperditions de chaleur dans la maison. Un watt-mètre qui mesure la consommation électrique de tous vos appareils électriques. Un enregistreur de température : il mesure les évolutions de température dans vos pièces en fonction du moment dans la journée, des apports solaires, de la présence des habitants. Un hygromètre/luxmètre qui contrôle le taux d'humidité et la luminosité des pièces. Complété d'une sonde spéciale, il mesure la température de l'eau chaude à la sortie du robinet. Un mètre-laser qui sert à mesurer les distances entre les murs pour calculer ensuite le volume de vos pièces. Un débitmètre, utile pour connaître les débits d'eau sur les différents robinets, Une réglette de mesures pour vitrage qui mesure les épaisseurs des vitrages et l'espace entre.

**Le Thermo'Kit "Qualité de l'air intérieur"**

Un CO<sub>2</sub>-mètre qui mesure le taux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) présent dans l'air, le taux d'humidité et la température. Un anémomètre pour mesurer la vitesse de l'air qui circule dans le système de ventilation.

Une capsule « qualité de l'air », elle se place en hauteur dans une pièce de la maison et mesure le taux de formaldéhyde, un composé volatil cancérigène.



Toutes les mesures sont compilées dans les fiches expertises fournies. Un rendez-vous personnalisé avec un conseiller-énergie d'Hélianthe vous permettra ensuite de cibler les travaux à effectuer et/ou gestes simples à adopter.

#### Le module éco-conduite :

Le boîtier évalue la souplesse de la conduite en mesurant les accélérations et freinages brusques.

**Le Thermo'Kit est composé** de deux petites valises avec les instruments, une notice et un guide pour noter les relevés.

#### Le thermo'Kit comprend :

- Une caméra thermique pour détecter les déperditions de chaleur.
- Un mètre-laser pour mesurer avec exactitude le volume des pièces.
- Un hygromètre/luxmètre pour l'humidité des pièces
- L'économètre permet de détecter toutes les consommations inutiles.
- La règle pour connaître les épaisseurs des vitrages.
- Vérification des débits d'eau.
- L'enregistreur de température pour vérifier la température tout au long de la journée.



#### Le thermo'Kit est à votre disposition pour une durée de 3 jours.

Frais de participation au prêt :

Le module éco-conduite : 10 euros

Le Thermo'Kit énergie : 20 euros

Le Thermo'Kit énergie + qualité de l'air : 50 euros

Caution de 1 000 euros par chèque (non encaissé) à prévoir.

Plus d'infos et réservation : 04 74 45 16 46

## POUGNY

### VENTE DE BRIOCHES ADAPEI

**4€ au profit des handicapés**  
**Dimanche 12 octobre**

à partir de 07H30

RDV parking Gare de Bus TPG

A la mairie, nous vous offrons le café !

### VENTE DE CHRYSANTHÈMES

Dés 5€

**Provenance directe  
du producteur  
au profit du CCAS**

Vendredi 17 octobre  
de 14H00 à 18H00

**Samedi 18 octobre**  
de 09H00 à 17H00

Parking gare de bus TPG

(au stade en cas de mauvais temps)



**La poste nous communique des consignes de sécurité pour préserver la santé des agents et la qualité des services :**

Chaque année, les facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.



C'est pourquoi nous vous demandons que les accès aux boîtes aux lettres soient impérativement déneigés et salés. Par ailleurs, nous vous rappelons que les boîtes aux lettres doivent être positionnées en bordure de voie publique.

*En cas de non respect, la Poste se réserve le droit de mettre le courrier en instance au bureau de poste. Nous vous remercions par avance.*

**11 NOVEMBRE**

Comme chaque année nous nous retrouverons à 17H30 devant la Mairie de Pougny pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle polyvalente.



**POUGNY**

Cette année - puis jusqu'en 2018 - de multiples initiatives célèbreront le souvenir de ce conflit qui a meurtri les villes et les campagnes de France. Dans ce cadre la commune de Cessy organise une exposition : **“Souvenirs de guerre 14-18” - Vernissage le vendredi 12 septembre à 19h30 en Mairie de Cessy.** (<http://www.mairie-cessy.fr/exposition-souvenirs-de-guerre-14.html>)

**PONT DE CHANCY**

Les travaux du pont de Chancy-Pougny ont bien avancé durant l'été et c'est avec un soulagement que nous pouvons le réutiliser. Les travaux n'étant pas encore terminés le pont sera partiellement fermé du 22 septembre au 3 octobre de 9h00 à 16h00. Resteront encore les garde-corps qui seront montés courant novembre ainsi que certains travaux en 2015.

**TRAVAUX**

- Les travaux de réhabilitation et d'assainissement de la Fruitière commenceront cet automne.
- La remise en état des fossés a été effectuée durant l'été.
- **Les travaux de marquage au sol de la rue de la Mairie ont été effectués.**
- **La matérialisation du trottoir ainsi qu'un passage piétons ont été ajoutés.** Nous encourageons vivement les usagers de cette route à respecter ces signalisations pour la sécurité des écoliers et des riverains. **Nous rappelons que les parents déposant leurs enfants à l'école ne doivent pas gêner la circulation.**

**PRÉVENANCE ERDF**

Pour assurer ses activités d'exploitation, d'entretien et d'amélioration de la qualité du réseau de distribution d'électricité, ERDF est parfois dans l'obligation de procéder à des coupures de courant pour travaux. Les travaux peuvent concerner :

- Le renforcement du réseau
- Un entretien de ligne
- Une réparation définitive suite à un incident
- Le raccordement de nouveaux clients...

ERDF met en place un nouveau service gratuit d'information par Email qui vous permet d'être alerté personnellement d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux.

15 jours avant la date des travaux, ERDF vous envoie par email des informations relatives à la nature des travaux, à leur localisation et aux horaires de coupure.

Il suffit de vous inscrire : <http://www.erdf-prevenance.fr>

**DIVERS**

- La CCPG nous avertit que la subvention attribuée pour l'installation d'une chaudière à granulés (pelets) d'une valeur de 500 € arrive à échéance à la fin de l'année. Vous pouvez toutefois transmettre votre dossier comprenant les documents certifiant la réalisation des travaux faisant l'objet de la subvention jusqu'à la fin du mois de décembre.
- Durant l'été, la Mairie a pris un coup de jeune. En effet les peintures ont été refaites et l'aménagement revu pour plus de modularité.
- Erratum : Une erreur s'est glissée dans les listes des commissions communales parues dans le numéro de juin. En effet notre conseillère est Elisabeth Bermejo et non Elisabeth Mottier.
- Sophie Lagriffoul qui était employée à la Mairie nous a quittés. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

## LA GRANDE GUERRE DE 1914 –1918

« Les marraines de guerre » voient le jour en janvier 1915 par le biais d'une association qui bénéficie du soutien de nombreux journaux. Des colonnes gratuites sont réservées aux soldats qui passaient une petite annonce pour chercher une marraine.

Beaucoup de soldats étaient coupés de toutes nouvelles de leurs familles, de leur village, de leur région et de ce qui se passait dans leur pays.

L'expression « marraine de guerre » désigne des femmes et des jeunes filles qui entretenaient une correspondance assidue avec un soldat parti au front durant la première guerre mondiale pour leur apporter du soutien.

La « marraine de guerre » devenait alors l'autre famille du soldat, elle faisait parvenir des lettres, des cartes postales à son soldat et lui envoyait, également, des colis régulièrement contenant de la nourriture, du chocolat, du tabac, des vêtements, des photos etc ....

Ces échanges de correspondance permettaient de reconforter, de consoler, d'encourager les soldats qui souffraient physiquement et

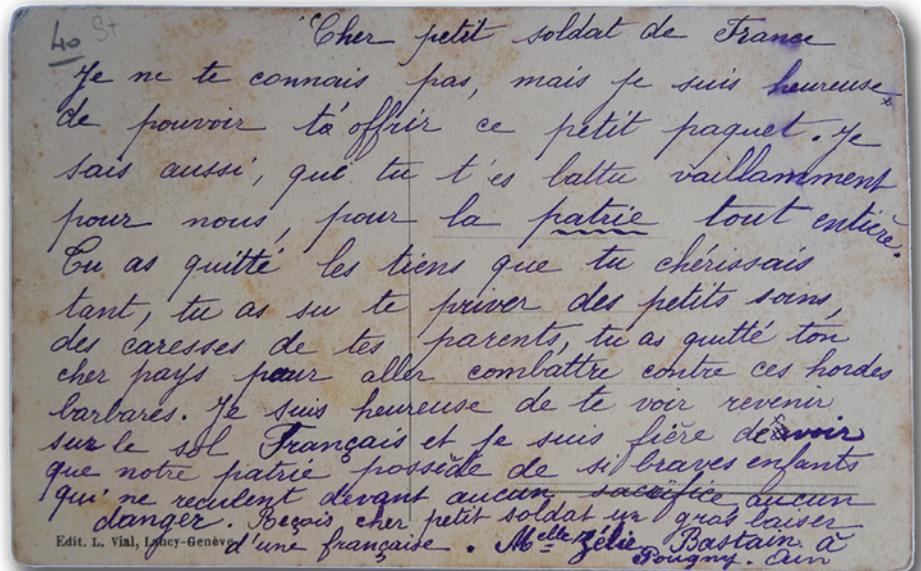
moralement, coupés d'informations, privés d'affection et d'attention. Tout ce courrier et ces colis étaient pour eux une façon de tenir bon dans la boue des tranchées face à l'ennemi. C'était également très important pour tous les blessés qui se trouvaient dans les hôpitaux.

En 1914 la carte postale est un moyen simple de communiquer, facile à utiliser et de faible coût. Elle est alors expédiée massivement entre civil et militaire.

Une abondante production de cartes est alors éditée pour alimenter les courriers entre le Poilu et sa « marraine de guerre ».

Des millions d'exemplaires couvrent presque tous les aspects de la Grande Guerre.

Ces représentations sont aujourd'hui le miroir de toute une époque.



MD

### Mariages :

Delphine, Agnès, Liliane MARTIN et Hervé NOVO mariés le 19/07/2014  
 Olivia WYSS et Arutinyan, Artur, SARKISSOVITCH mariés le 09/08/2014

### Décès :

Patrick, Gérard GONZALES décédé le 12/08/2014.